

*Initiatives ministérielles*

là d'une situation tout à fait terrible, à laquelle il faut remédier immédiatement. Or, la seule façon d'y parvenir consiste à rejeter les recommandations du groupe de travail.

Les gens qui ont témoigné devant le groupe de travail ont déclaré qu'il s'agissait d'une taxe injuste et ils ont proposé diverses améliorations. Le président du groupe de travail a décidé qu'au lieu d'aborder la question de façon équitable, il allait simplement reculer les limites un peu plus au Nord, afin d'éviter les querelles et différends auxquels on assistait dans certaines des localités visées. Le groupe de travail souhaitait faire en sorte de s'éloigner suffisamment de la population pour qu'il n'y ait pas vraiment de débat sur l'emplacement des limites en question.

C'est comme entre voisins. Deux personnes qui vivent dans une localité donnée et qui ont des propriétés contiguës décident de les séparer par une clôture; l'une juge que cette clôture n'est pas située au bon endroit et voudrait la dresser ailleurs. Dans le cas qui nous intéresse, le gouvernement propose d'exproprier le terrain, d'abattre la clôture et de forcer les intéressés à vivre selon des règles qui ne s'appliquent plus à eux. On ne fait qu'aggraver les inéquités qui existaient déjà et qui doivent être corrigées. Or, ce n'est certes pas avec un projet de loi comme celui dont nous sommes saisis, qui prévoit un accroissement continu des impôts, qu'on va pouvoir remédier à la situation.

J'ajouterai que, toutes choses étant égales, la famille moyenne du nord du Canada peut s'attendre à payer 710 \$ de plus annuellement à cause du budget que le ministre des Finances a présenté cette année et 1 000 \$ de plus après l'adoption de la réforme fiscale du gouvernement, en 1991.

Cette situation me rappelle une histoire que j'ai entendue dernièrement à propos d'un écolier nommé Brian. Son professeur l'a surpris un jour en train de taper sur l'un de ses camarades. Il lui a dit: «Pourquoi frappes-tu ton camarade? Tu l'as déjà jeté par terre. Pourquoi continues-tu de le frapper?» Le jeune Brian lui a répondu: «C'est pour pouvoir mieux le frapper que je l'ai jeté par terre, monsieur.»

C'est exactement ce que le gouvernement veut faire aux gens du Nord. Maintenant qu'il les a cloués au sol, il continue de leur taper dessus à coup d'augmentations de la taxe d'accise, puis, la suppression des avantages fiscaux

qui compensaient le coût de la vie dans cette région et, finalement, avec sa taxe sur les produits et services. Il les réduit à sa merci pour mieux les frapper. C'est exactement ce que le gouvernement cherche à faire avec ce projet de loi.

Voyons ce que la taxe d'accise signifie pour les gens du Nord. Il existe une taxe de 10 p. 100 sur les télécommunications. Entre autres bienfaits, la technologie a facilité la vie des Canadiens du Nord en leur permettant de communiquer plus facilement afin de répondre à des besoins dans le domaine de la santé et des affaires, et dans bien d'autres domaines. Mais à peine cette technologie a-t-elle commencé à améliorer leur sort que le gouvernement s'empresse d'intervenir pour en augmenter le coût.

On peut aussi considérer le cas des matériaux de construction. Ce projet de loi sur la taxe d'accise fait augmenter directement les coûts de construction dans le Nord, qui sont déjà très élevés. Nous savons que, dans les localités du Nord, les localités indiennes et métisses ou n'importe quelle localité du nord de la Saskatchewan, du Manitoba, de la Colombie-Britannique et d'autres régions du pays, les coûts de construction et le coût de la vie en général sont beaucoup plus élevés que partout ailleurs. Et voici que le gouvernement actuel vient nous dire qu'il va rendre les choses encore plus difficiles pour les habitants de ces localités et qu'il ne fera absolument rien pour uniformiser ces coûts, mais que, au contraire, il va supprimer le programme d'avantages fiscaux qui permettait de le faire.

J'aurais encore beaucoup de choses à dire. Je pourrais parler de la taxe sur les produits et services. Avant de conclure, je tiens à signaler brièvement que des témoins qui ont comparu devant le comité des finances et qui ont parlé du coût de la vie dans le Nord ont fait savoir que les Canadiens vivant dans le Nord risquent de payer leurs produits de 26 à 30 p. 100 plus cher après l'entrée en vigueur de la taxe sur les produits et services, car cette taxe va frapper le transport et la manutention des produits à destination du Nord.

Nous parlons ici de produits qui ne sont et ne seront pas taxés en vertu de la loi actuelle. Les aliments vendus dans le Nord seront frappés par la taxe parce qu'ils seront acheminés là-bas. Les services de transport seront taxés, comme vous ne l'ignorez certes pas, madame la Présidente. Ils ne seront pas visés par le programme de remise dont a parlé le gouvernement.